

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 110

16 janvier 2013

SOMMAIRE

Narcissus S.A.	5234	Stin Group S.A.	5244
Phoenix II Mixed I	5240	Sunfoss S.A.	5248
Portswood B.V.	5244	Sunpharma Europe	5258
ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l.	5260	Switex S.A.	5258
Rockspring TransEuropean Properties V Swiss S.à r.l.	5248	Symfo International S.A.	5258
Senga S.A.	5278	Synapsis S.A.	5258
Siland Invest S.à r.l.	5234	Systemsgroup S.A.	5259
Sixth Dimension S.A.	5234	Tarra Services S.A.	5270
Skylabs S.à r.l.	5234	Tarra Services S.A.	5278
Smurfit Kappa Feeder Holdings S.à r.l.	5271	Tensor Property Investments S.à r.l.	5259
Société de Projets Internationaux Engineering, Communication and Environment S.A.	5238	Terra Holdings S.à r.l.	5259
Société Domaine de Bois Le Roi S.A.	5239	T Haig Acquisitions (Lux) S.à r.l.	5259
Socililux S.A.	5239	Theatre Directorship Services Alpha S.à r.l.	5260
SODEVIBOIS, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	5239	Theatre Directorship Services Beta S.à r.l.	5260
SODEVIBOIS, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	5239	Theatre Directorship Services Delta S.à r.l.	5270
Sofagi S.C.A., SPF	5246	Theatre Directorship Services Gama S.à r.l.	5270
SOF European Hotel Co-Invest Holdings II, S.à r.l.	5243	Treveria D S.à r.l.	5271
SOF European Hotel Co-Invest Holdings, S.à r.l.	5243	Treveria Eighteen S.à r.l.	5271
SOFICAM, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	5246	Treveria E S.à r.l.	5271
SOFICAM, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF	5246	Treveria F S.à r.l.	5277
SOF-VII Asian Holdings I, S.à r.l.	5244	Treveria K S.à r.l.	5277
SOF-VII European Hotel Lux, S.à r.l.	5244	Treveria Nineteen S.à r.l.	5277
SOF VIII Pike Investments Lux S.à r.l.	5243	Treveria Seventeen S.à r.l.	5278
Soliatex S.A.	5247	Treveria Thirty-Eight S.à r.l.	5278
Sorial S.A.	5247	Treveria Thirty S.à r.l.	5278
SRE One S.A.	5247	Treveria Twenty-One S.à r.l.	5280
		Treveria Twenty S.à r.l.	5280
		TriCage Acquisition	5260
		TriCage Acquisition	5260
		T-Services S.A.	5259
		TT Service S.à r.l.	5280

Siland Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 98.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012163596/10.

(120215666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Sixth Dimension S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 150.759.

Extract of the resolution taken by the Board of Directors by circular resolutions

The registered office of the company be transferred from 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg to 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, with effect on December 15th, 2012.

Certified true copy

Suit la traduction en français de ce qui précède:

Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration par voie circulaire

Le siège de la société est transféré du 412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2012.

Certifié sincère et conforme

SIXTH DIMENSION S.A.

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012163597/18.

(120215317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Skylabs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 148.236.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163598/10.

(120215814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Narcissus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 22, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 173.218.

STATUTS

L'an deux mille douze,
le vingt-huit novembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«ANGLO MANX TRUST COMPANY Ltd» agissant en sa qualité de Co-trustee of «THE GOTHAM TRUST», établie et ayant son siège social à 5 Athol Street, Douglas, Isle de Man (British Isles IM1 1QL;

ici représentée par Madame Sophie ERK, employée privée, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle mandataire, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme que la partie prémentionnée déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de «NARCISSUS S.A.» (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des Actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'Administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques

garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en mai 2013.

Souscription et Libération

Toutes les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par «ANGLO MANX TRUST COMPANY Ltd» agissant en sa qualité de Co-trustee of «THE GOTHAM TRUST», pré-qualifiée, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31'000.- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
2. La personne suivante a été nommée administrateur unique, conformément à l'article 51 de loi du 10 août 1915 telle que modifiée par la loi du 25 août 2006:

Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, né à Metz (France), le 15 novembre 1966, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

3. A été nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Gioacchino GALIONE, expert-comptable, né à La Louvière (Belgique), le 04 janvier 1982, avec adresse professionnelle au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire prendra fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2017.

Toutefois, le mandat de l'administrateur unique expirera à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

5. L'adresse de la Société est établie au 22 boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec Nous le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. ERK, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15984. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012159042/218.

(120209884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Société de Projets Internationaux Engineering, Communication and Environment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.739.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 29 novembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163599/12.

(120216094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Société Domaine de Bois Le Roi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6496 Echternach, 48, Montée Trooskneppchen.
R.C.S. Luxembourg B 99.424.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 12 décembre 2012

Suite à la démission d'EVA Révision S.A., l'Assemblée nomme la société FIRELUX S.A., ayant son siège au 45, Avenue J. F. Kennedy, L-9053 Ettelbruck, inscrit au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.589, au poste de Commissaire aux comptes de la Société pour une période de 2 ans.

Le mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2012163602/15.

(120215664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Soclilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 5-7, rue de Berlé.
R.C.S. Luxembourg B 113.093.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale de la société Soclilux S.A. tenue au siège de la société en date du 25 mai 2012

Tous les actionnaires étant présents.

Les administrateurs décident:

- de prendre acte de la démission du Commissaire aux Comptes CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL.
- de nommer comme Commissaire aux Comptes la société MATHILUX SARL, dont le siège social se situe au 8, rue Théodore de Wacquant à L - 3899 FOETZ, immatriculée au RCSL sous le numéro B 125120. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2017.

La décision a été prise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale est déclarée comme terminée.

SOCLILUX S.A.
Claude LIBERT
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2012163603/19.

(120215590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SODEVIBOIS, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 29.972.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163604/10.

(120215910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SODEVIBOIS, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 29.972.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2012 a reconduit le mandat d'administrateur de Madame Nathalie THUNUS et de Messieurs Luciano DAL ZOTTO et Guy SCHOSSELER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

L'Assemblée a également reconduit le mandat de Commissaire de Monsieur Nico BECKER, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

Pour extrait conforme
SODEVIBOIS, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF
Société anonyme

Référence de publication: 2012163605/17.

(120215911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Phoenix II Mixed I, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 110.518.

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of November.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

PHOENIX HOLDCO I S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), its registered office at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.589,

hereby represented by Maître Michael Jonas, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 26 November 2012,

and

PHOENIX HOLDCO 2 GmbH & Co. KG, a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Niedenu 61-63, D-60325 Frankfurt am Main, and registered with the commercial register of the district court of Frankfurt am Main (Germany) under number HRA 45772,

hereby represented by Maître Michael Jonas, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 27 November 2012,

the appearing parties being hereinafter collectively referred to as the "Shareholders".

The above mentioned proxies, signed by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of Phoenix II Mixed I, a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), whose registered office is at 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, of 9 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 20 of 4 January 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 110.518 (the "Company"). The articles of association of the Company have not yet been amended.

The Shareholders, represented as above mentioned, have recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend article two (2) of the articles of association of the Company which shall read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of equity stakes, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stakes. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the

obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose."

2. Miscellaneous

The Shareholders have requested the undersigned notary to record the following resolution:

Sole resolution

The Shareholders resolved to amend article two (2) of the articles of association of the Company which will from now on read as follows:

" **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of equity stakes, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such equity stakes. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other way, any stock, securities, bonds, debentures, certificates of deposit or other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The purpose of the Company includes in particular the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of equities in Luxembourg or foreign companies, having as principal object the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may issue, by means of private investment, shares, bonds and other securities representing debts or credits. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also grant guarantees and stand security in favour of third parties, to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise issue guarantees over all or over some of its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately nine hundred euro (EUR 900.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant Nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

PHOENIX HOLDCO I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), son siège social au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.589,

représentée aux fins des présentes par Maître Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 26 novembre 2012,

et

PHOENIX HOLDCO 2 GmbH & Co. KG, une société de droit allemand, ayant son siège social au Niedenau 61-63, D-60325 Frankfurt am Main, Allemagne et immatriculée auprès du registre de commerce du tribunal d'arrondissement de Frankfurt am Main (Allemagne) sous le numéro HRA 45772,

représentée aux fins des présentes par Maître Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 27 novembre 2012,

les comparants étant ci-après collectivement dénommés les «Associés».

Les procurations susmentionnées, signées par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter que les Associés sont les seuls associés de Phoenix II Mixed I, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 20 du 4 janvier 2006 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.518 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, ont reconnu avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article deux (2) des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

L'objet social de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.»

2. Divers.

Les Associés ont requis le notaire soussigné d'acter la résolution suivante:

Résolution unique

Les Associés décident de modifier l'article deux (2) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

L'objet social de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.»

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire soussigné par ses noms, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. JONAS, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 3 décembre 2012. Relation: DIE/2012/14412. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur p.d. (signé): RECKEN.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159063/178.

(120210146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

SOF European Hotel Co-Invest Holdings II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 110.013.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163606/10.

(120216235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOF European Hotel Co-Invest Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163607/10.

(120216236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOF VIII Pike Investments Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.620,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.073.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} novembre 2010 au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163608/11.

(120216067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOF-VII Asian Holdings I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163609/10.

(120216237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Stin Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.904.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2012.

STIN Group S.A.

A. Mazur / Manacor (Luxembourg) S.A.

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012163619/14.

(120215408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOF-VII European Hotel Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.704.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163610/10.

(120216234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Portswood B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 145.830.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth of November,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared Mr Eric Isaac, manager, with professional address in Luxembourg, representing Kingfisher International Finance S.A., a company organised under the laws of Belgium and having its registered office at 1000 Brussels, Rue des Colonies 11, Regus Park Atrium, Belgium, being the sole shareholder of Portswood B.V. a company incorporated under the laws of The Netherlands, having its official seat in Amsterdam, The Netherlands and its office address at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 34106897 and registered with the trade and companies registry of Luxembourg under number B 145.830 (the "Company"), pursuant to a proxy given under private seal, such proxy, being initialed "ne varietur" by the prenamed proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and will be registered with it. The principal establishment of the Company has been transferred to the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary dated 23 March 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 7 May 2009, number 957. The articles of association of the Company have been last amended by deed of the undersigned notary dated 11 February 2010, published in the Mémorial on 29 March 2010, number 662.

The proxyholder declared and requested the notary to state that:

I. The Company is a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands.

II. A Dutch notarial deed of amendment of the financial year of the Company has been executed today before these minutes, before these minutes the "Dutch Deed of Amendment".

III. The sole shareholder holds all the thirty-four million eight hundred and thirty-seven thousand one hundred and forty-one (34,837,141) shares in issue so that the decisions can validly be taken on all items on the agenda.

IV. The items on which resolutions are to be passed are as follows:

1. Change of the business year of the Company, which will henceforth run from the first of January until the 31st of December of the same year.

The current financial year, which has begun on March 31st 2012, will end on December 31st, 2012.

2. Consequent amendment of article 22.1 of the articles of association of the Company.

3. Miscellaneous.

The decisions taken by the sole shareholder are as follows:

First resolution

It is noted that the Dutch Deed of Issue has been executed today.

It is resolved to change the business year of the Company, which will henceforth run from the first of January until the 31st of December of the same year. The current financial year, which has begun on the 31st of March 2012 will end on the 31st of December 2012. The next financial year will begin on the first of January 2013 and will end on the 31st of December 2013.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, it is resolved to amend article 22.1 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

Art. 22.1. "The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st of the same year."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

After reading these minutes the proxyholder of the appearing person signed together with us, notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

M. Eric Isaac, gérant, demeurant professionnellement à Luxembourg, représentant Kingfisher International Finance S.A., une société organisée sous les lois de Belgique, ayant son siège social au 1000 Bruxelles, Rue des Colonies 11, Regus Park Atrium, Belgique, étant l'associé unique de Portswood B.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas, et son principal établissement au 99, Grand'rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34106897 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.830 (la «Société»), en vertu d'une procuration lui donné sous seing privé, cette procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire prénommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. L'établissement principal de la Société a été transféré au Grand-Duché de Luxembourg par acte du notaire soussigné en date du 23 mars 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 957 du 7 mai 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 11 février 2010, publié au Mémorial numéro 662 du 29 mars 2010.

La mandataire a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. La Société est une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée sous les lois des Pays-Bas.

II. L'acte notarié néerlandais de modification de l'année sociale de la Société a été passé en date de ce jour, avant les présentes Acte Néerlandais de Modification»).

III. L'associé unique détient toutes les trente-quatre millions huit cent trente-sept mille cent quarante et une (34.837.141) parts sociales émises de telle sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour.

IV. Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1. Modification de la date de l'année sociale de la Société qui commencera dorénavant le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de la même année. L'exercice social en cours ayant commencé le 31 mars 2012 s'achèvera le 31 décembre 2012.

2. Modification afférente de l'article 22.1. des statuts.

3. Divers.

Les décisions prises par l'associé unique sont les suivantes:

Première résolution

Il est noté que l'Acte Néerlandais de changement de l'année sociale a été passé ce jour.

Il est décidé de modifier la date de l'année sociale de la Société, qui commencera dorénavant le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre de la même année. L'année sociale en cours ayant commencé le 31 mars 2012 s'achèvera le 31 décembre 2012. Le prochain exercice social commencera le 1^{er} janvier 2013 et se terminera le 31 décembre 2013.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 22.1 des statuts comme suit:

Art. 22.1. «L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de la même année.»

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, le mandataire de la comparante a signé ensemble avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: E.ISAAC, J.ELVINGER

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 30 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56802. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I.THILL.

Référence de publication: 2012159067/99.

(120209762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Sofagi S.C.A., SPF, Société en Commandite par Actions - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 143.114.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012163611/10.

(120215469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOFICAM, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 29.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163613/10.

(120215932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SOFICAM, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 29.301.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 11 septembre 2012 a reconduit le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano DAL ZOTTO, Nico BECKER et Guy SCHOSSELER, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

L'Assemblée a également reconduit le mandat de Commissaire de Madame Nathalie THUNUS, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2013.

Pour extrait conforme
SOFICAM, Société de Gestion de Patrimoine Familial, SPF
Société anonyme

Référence de publication: 2012163614/17.

(120215933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Soliatex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 97.764.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale de la société Soliatex S.A. tenue au siège de la société en date du 8 juin 2012

Tous les actionnaires étant présents.

Les administrateurs décident:

- de prendre acte de la démission du Commissaire aux Comptes CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL.
- de nommer comme Commissaire aux Comptes la société MATHILUX SARL, dont le siège social se situe au 8, rue Théodore de Wacquant à L - 3899 FOETZ, immatriculée au RCSL sous le numéro B 125120. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2014.

La décision a été prise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale est déclarée comme terminée.

SOLIATEX S.A.

Régis HUART

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2012163615/19.

(120215591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Sorial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 77.757.

Extrait du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 12 novembre 2012

Le Conseil d'Administration coopte comme nouvel administrateur Madame Ludivine ROCKENS, née le 13 décembre 1975 à Messancy, avec adresse professionnelle au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Patrick ROCHAS, dont elle terminera le mandat.

Le mandat du nouvel administrateur viendra ainsi à échéance lors de l'assemblée générale à tenir en 2015.

Le Conseil d'Administration constate que la dénomination sociale de son commissaire aux comptes MAZARS, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B56248, avec siège social est au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg, a été modifiée en FIDUO, avec effet au 1^{er} juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012163616/16.

(120215775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

SRE One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 143.056.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique tenue le 7 décembre 2012 à 11.00 heures

Conseil d'Administration:

L'assemblée générale décide de révoquer deux administrateurs de la Société à savoir Monsieur Pierre LENTZ et Monsieur Reno Maurizio TONELLI et de nommer en leur remplacement pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012:

- Monsieur Massimiliano SELIZIATO, demeurant professionnellement au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, administrateur;

- Madame Marion GERARD, demeurant professionnellement au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, administrateur.

Le mandat d'administrateur de Madame Vania BARAVINI venant à échéance, l'assemblée décide de la réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012:

- Madame Vania BARAVINI, demeurant professionnellement au 26, rue Philippe II, L-2340, administrateur.

Personne chargée du contrôle des comptes:

Le mandat du commissaire aux comptes de la Société venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012:

- Monsieur Romain THILLENS, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, commissaire aux comptes.

Siège social:

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163618/27.

(120215278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Sunfoss S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 141.838.

—

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012163620/14.

(120216119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Rockspring TransEuropean Properties V Swiss S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 173.234.

—

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth day of November.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 40, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies register (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg)

here represented by Mr. Wayne Fitzgerald, private employee, with professional address at 40, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Rockspring TransEuropean Properties V Swiss S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

5.2. All shares may be issued with a premium.

5.3. The Board of Managers (or as the case may be the Manager) may create such capital reserves from time to time as they may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the Company as issue premiums. The payment of any dividend or other distribution out of a reserve fund to holders of parts may be decided by the Board of Managers (or as the case may be the Manager).

5.4. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.1 of these Articles.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the share-

holders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaire aux comptes).

14.2. The shareholders appoint the statutory auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial period begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V.S.à r.l., represented as stated above, subscribes to all the five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs Mary Frances Harnetty, born on November 29th, 1965 in Luton, United Kingdom, with professional address at 166, Sloane Street London, SW1X 9QF United Kingdom;

- Mr. Ian Edward Baker, born on February 3rd, 1961 in Carshalton, United Kingdom, with professional address at 166, Sloane Street London, SW1X 9QF United Kingdom;

- Mr. Philip Gittins, born on July 3rd, 1961 in Stockton-on-Tees, United Kingdom, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Costas Constantinides, born on September 17th, 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- Mr. Wayne Fitzgerald, born on May 11th, 1976 in Waterford, Ireland, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huitième jour de novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Rockspring TRANSEUROPEËN Properties V S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Luxembourg, avec un capital social de 12.500,- EUR, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Wayne Fitzgerald, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «Rockspring TransEuropean Properties V Swiss S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

5.2. Toutes les parts peuvent être émises avec une prime.

5.3. Le Conseil de Gérance (ou le cas échéant le gestionnaire) peut créer des réserves de capitaux de temps en temps comme il l'estime approprié (en plus de ceux qui sont requis par la loi) et créer un surplus payé à partir des fonds reçus par la Société à titre de primes d'émission. Le paiement de tout dividende ou autre distribution d'un fonds de réserve aux détenteurs de parts peut être décidée par le Conseil de Gérance (ou le cas échéant le gestionnaire).

5.4. Le capital social peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois, par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de gérance composé de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil).

8.1 Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2 Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et qu'au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition qu'aucune résolution ne soit valablement adoptée qu'après approbation par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

La Société est engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la signature unique ou conjointe de toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été délégués conformément à l'article 8.1 des présents statuts.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence faite dans les Statuts au Conseil de gérance ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2 La Société est engagée envers les tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par la deuxième Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

Souscription et Libération

ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à toutes les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Mary Frances Harnetty, née le 29 novembre 1965 à Luton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, London SW1X 9QF;

- Monsieur Ian Edward Baker, né le 3 février 1961 à Carshalton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, London SW1X 9QF;

- Monsieur Philip Gittins, né le 3 juillet 1961 à Stockton-on-Tees, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- Monsieur Wayne Fitzgerald, né le 11 mai 1976 à Waterford, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: W. Fitzgerald et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56582. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159087/510.

(120210309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Sunpharma Europe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 151.036.

Ce dépôt remplace le dépôt enregistré à Luxembourg et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 01/08/2012 sous la référence L120135048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SUNPHARMA EUROPE

Société à responsabilité limitée

United International Management S.A.

Référence de publication: 2012163621/14.

(120215318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Switex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 9.988.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012163622/10.

(120215828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Symfo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 146.991.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 6 novembre 2012

1. Le mandat de commissaire aux comptes de la Société Audit Conseil Services (en abrégé ACSe) S.à r.l., ayant son siège social à L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, société de droit luxembourgeois inscrite auprès du registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 142.685, est renouvelé pour une période d'un an, et prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2013, pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2012

Pour extrait sincère et conforme

Serge BODART

Administrateur

Référence de publication: 2012163623/15.

(120215510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Synapsis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 92.726.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 12 décembre 2012 que:

Monsieur Vincent WILLEMS a démissionné de sa fonction d'administrateur de type B.

Monsieur Cristian CORDELLA, employé privé, né le 20 février 1981 à Lecce (Italie) et demeurant professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommé administrateur de type B en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Monsieur Cristian CORDELLA a repris le mandat de leur prédécesseur.

Il est également à noter que suite à un changement d'adresse Madame Orietta RIMI est désormais domiciliée au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012163624/17.

(120215916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Systemsgroup S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4970 Bettange-sur-Mess, 72, rue Haard.
R.C.S. Luxembourg B 62.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012163625/10.

(120215690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

T Haig Acquisitions (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.200,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 129.102.

Par résolutions signées en date du 26 novembre 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Gavin John Farrell, avec adresse professionnelle à rue de St. Briocq, GY7 9DX St. Briocq / St. Peters, Guernesey, de son mandat de gérant, avec effet au 30 novembre 2012;
2. nomination de Michael Adams, avec adresse professionnelle au 54, Jermyn Street, SW1 6LX Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant, avec effet au 30 novembre 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163626/15.

(120215423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

T-Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 5, Lotissement Vulcalux.
R.C.S. Luxembourg B 93.442.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012163627/10.

(120215896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Tensor Property Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R.C.S. Luxembourg B 106.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012163628/10.

(120216010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Terra Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.732.

Les comptes annuels pour la période du 17 juin 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163629/11.

(120216059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 113.860.

Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
REMPLECE les comptes annuels au 31 mai 2011 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,
le 13 décembre 2012 sous le n°L120214636, non encore publiés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012163650/12.

(120215733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

TriCage Acquisition, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 113.860.

Les comptes annuels au 31 mai 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
REMPLECE les comptes annuels au 31 mai 2010 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,
le 13 décembre 2012 sous le n°L120214637, non encore publiés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012163651/12.

(120215734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Theatre Directorship Services Alpha S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163631/10.

(120216061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Theatre Directorship Services Beta S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 98.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163632/10.

(120215407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 173.215.

STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth day of November.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Rockspring TransEuropean Properties V Holdings S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organised under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500, having its registered office at 40, Avenue Monterey L-2163 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies register (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg)

here represented by Mr. Wayne Fitzgerald, private employee, with professional address at 40, Avenue Monterey L-2163 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

The name of the company is "ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

5.2. All shares may be issued with a premium.

5.3 The Board of Managers (or as the case may be the Manager) may create such capital reserves from time to time as they may determine is proper (in addition to those which are required by law) and shall create a paid in surplus from funds received by the Company as issue premiums. The payment of any dividend or other distribution out of a reserve fund to holders of parts may be decided by the Board of Managers (or as the case may be the Manager).

5.4 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management – Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.1 of these Articles.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.****11.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more statutory auditors (commissaires aux comptes).

14.2. The shareholders appoint the statutory auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial period begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

Rockspring TransEuropean Properties V Holdings S.à r.l. represented as stated above, subscribes to all the five hundred (500) shares in registered form, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (EUR 1.200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- Mrs Mary Frances Harnetty, born on November 29th, 1965 in Luton, United Kingdom, with professional address at 166 Sloane Street London SW1X 9QF United Kingdom;

- Mr. Ian Edward Baker, born on February 3rd, 1961 in Carshalton, United Kingdom, with professional address at 166 Sloane Street London SW1X 9QF United Kingdom.

- Mr Philip Gittins, born on July 3rd, 1961 in Stockton-on-Tees, United Kingdom, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Costas Constantinides, born on September 17th, 1979 in Nicosia, Cyprus, with professional address at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- Mr. Wayne Fitzgerald, born on May 11th, 1976 in Waterford, Ireland, with professional address at 40, Avenue Monterey, L2163 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huitième jour de novembre.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Rockspring TransEuropean Properties V Holdings S.à r.L. une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Luxembourg, avec un capital social de 12.500 EUR, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

ici représentée par Monsieur Wayne Fitzgerald, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante, les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

Le nom de la société est "ROCKSPRING TRANSEUROPEAN Properties V S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de

ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital – Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

5.2 Toutes les parts peuvent être émises avec une prime.

5.3 Le Conseil de Gérance (ou le cas échéant le gestionnaire) peut créer des réserves de capitaux tels de temps en temps comme ils peuvent déterminer appropriées (en plus de ceux qui sont requis par la loi) et à créer un surplus payé à partir des fonds reçus par la Société à titre de primes d'émission. Le paiement de tout dividende ou autre distribution d'un fonds de réserve aux détenteurs de parts peut être décidée par le Conseil de Gérance (ou le cas échéant le gestionnaire).

5.4 Le capital social peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois, par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de gérance composé de un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et qu'au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition qu'aucune résolution ne soit valablement adoptée qu'après approbation par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

La Société est engagée en toute circonstance vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, ou par la signature unique ou conjointe de toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été délégués conformément à l'article 8.1 des présents statuts.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence faite dans les Statuts au Conseil de gérance ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2 La Société est engagée envers les tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par la deuxième Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Commissaire aux comptes.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les commissaires aux comptes, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires aux comptes peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 Décembre 2012.

Souscription et Libération

Rockspring TransEuropean Properties V Holdings S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à toutes les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Résolutions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Mary Frances Harnetty, née le 29 novembre 1965 à Luton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, Londres SW1X 9QF;

- Monsieur Ian Edward Baker né le 3 février 1961 à Carshalton, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 166, Sloane Street, Londres SW1X 9QF;

- Monsieur Philip Gittins né le 3 juillet 1961 à Stockton-on-Tees, Royaume-Uni, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Costas Constantinides, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

- Monsieur Wayne Fitzgerald, né le 11 mai 1976 à Waterford, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe à 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: W. Fitzgerald et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56581. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159096/513.

(120209701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Theatre Directorship Services Delta S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.246.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163633/10.

(120215406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Theatre Directorship Services Gama S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 98.247.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163634/10.

(120216060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Tarra Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.776.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.

259 ROUTE D'ESCH

L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2012163656/13.

(120215578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 113.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163639/10.

(120216031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 116.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163640/10.

(120216030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Eighteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 124.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163641/10.

(120216024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Smurfit Kappa Feeder Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 140.770.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third of November.

Before the undersigned, Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

(1) Citicorp Capital Investors Europe Limited, a company formed under the laws of Delaware, having its registered office at c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(2) Capital Ventures Nominees Limited, a company organized and existing under the laws of England, having its registered office at 20 Churchill Place, Canary Wharf, London, E14 5HJ, United Kingdom, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(3) CVC European Equity Partners II L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of Delaware, having its registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, United States of America, registered in the State of Delaware under the authentication number 981101628-2872450, represented by its General Partner CVC European Equity II Limited, a limited company governed by the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 70401, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 22nd November 2012.

(4) CVC European Equity Partners II (Jersey) L.P., a limited partnership governed by the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number 00094, represented by its General Partner CVC European Equity II Limited, a limited company governed by the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 70401, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 22nd November 2012.

(5) Sticing Certificaatehouders Kappa, having its registered office at Schiphol Boulevard 285, 1118 BH Schiphol, The Netherlands, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 22nd November 2012.

(6) Citi-Europe Co-Invest LP, a limited partnership formed and organized under the laws of Delaware and having its registered office at Corporation Trust Center, Orange Street, Suite 400, 1209 Wilmington, New Castel Conty Delaware 19801, United States of America, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(7) CVC European Equity Partners III LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12399, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(8) CVC European Equity Partners III Parallel Fund A LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12789, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(9) CVC European Equity Partners III Parallel Fund B LP, a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12790, represented by its General Partner CVC European Equity III General Partner L.P., a limited partnership formed and organised under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12502, itself represented by its General Partner, CVC European Equity III Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey, having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 77031, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

(10) CVC Europe Enterprise (Domestic) LP, a limited partnership formed under the laws of the State Delaware, United States of America, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered in the State of Delaware under the authentication number 010243936-3394703, represented by its General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.; and

(11) CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P., a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, under number CR-12788, represented by its General Partner CVC Europe Enterprise GP Limited, a company incorporated and organised under the laws of Jersey having its registered office at 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 79623, here represented by Caroline Ronfort, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 23rd November 2012.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of "Smurfit Kappa Feeder Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140770, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 9 May 2008, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 August 2008 (number 2076, page 99610) (the "Company"), such deed having been rectified pursuant to a rectifying deed dated 3 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 28 August 2008 (number 2088, page 100203). The Articles of the Company have not been amended since then.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decrease of the issued share capital of the Company by an amount of two million, two hundred and thirty-four thousand and seventy-six Euro and two cents (EUR 2,234,076.02) so as to bring it from its current amount of two million, four hundred and eighty-two thousand, three hundred and six Euro and sixty-nine cents (EUR 2,482,306.69) to two hundred and forty-eight thousand, two hundred and thirty Euro sixty-seven cents (EUR 248,230.67) by the cancellation of two hundred and twenty-three million, four hundred and seven thousand, six hundred and two shares (223,407,602).

2. Amendment of article 5.1 of the Articles of the Company.

First resolution

The Shareholders further decide to decrease the issued share capital of the Company by an amount of two million, two hundred and thirty-four thousand and seventy-six Euro and two cents (EUR 2,234,076.02) so as to bring it from its current amount of two million, four hundred and eighty-two thousand, three hundred and six Euro and sixty-nine cents (EUR 2,482,306.69) to two hundred and forty-eight thousand, two hundred and thirty Euro sixty-seven cents (EUR 248,230.67) by the cancellation of:

- one hundred twenty-nine thousand and thirty-five (129,035) A shares,
 - one hundred twenty-nine thousand and thirty-seven (129,037) B shares,
 - one hundred twenty-nine thousand and thirty-seven (129,037) C shares,
 - one hundred twenty-nine thousand and thirty-seven (129,037) D shares,
 - one hundred twenty-nine thousand and thirty-seven (129,037) E shares,
 - twenty million, five hundred and two thousand, six hundred and twenty-six (20,502,626) AP 1 shares,
 - twenty million, five hundred and two thousand, six hundred and twenty-six (20,502,626) AP 2 shares,
 - twenty million, five hundred and two thousand, six hundred and twenty-six (20,502,626) AP 3 shares,
 - thirty-six million, two hundred and fifty three thousand, three hundred and fifty-eight (36,253,358) AC 1 shares,
 - thirty-six million, two hundred and fifty three thousand, three hundred and fifty-eight (36,253,358) AC 2 shares,
 - thirty-six million, two hundred and fifty three thousand, three hundred and fifty-seven (36,253,357) AC 3 shares,
 - seventeen million, four hundred and ninety-eight thousand one hundred and fifty-six (17,498,156) AL 1 shares,
 - seventeen million, four hundred and ninety-eight thousand one hundred and fifty-six (17,498,156) AL 2 shares, and
 - seventeen million, four hundred and ninety-eight thousand one hundred and fifty-six (17,498,156) AL 3 shares,
- (together the "Shares").

The Shares shall be cancelled without any reimbursement to the Shareholders of the reduction proceeds and the relevant proceeds of EUR two million, two hundred thirty-four thousand and seventy-six Euro and two cents (EUR 2,234,076.02) shall be allocated to a special reserve account which shall be reserved to all Shareholders, pro rata of their shareholdings and which shall be freely available for distribution.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Shareholders decide to amend Article 5.1 of the Articles, so it shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The corporate capital is fixed at two hundred forty-eight thousand, two hundred and thirty Euro sixty-seven Cents (EUR 248,230.67) represented by twenty four million, eight hundred twenty-three thousand and sixty seven (24,823,067) shares having a par value of one Cent each (EUR 0.01) (hereafter referred to as the "Shares", the holders of the Shares being together referred to as the "Shareholders"), divided into fourteen (14) classes of Shares, as follows:

- 5.1.1: 14,338 class A Shares (the "A Shares");
- 5.1.2: 14,338 class B Shares (the "B Shares");
- 5.1.3: 14,338 class C Shares (the "C Shares");

- 5.1.4: 14,338 class D Shares (the "D Shares");
- 5.1.5: 14,338 class E Shares (the "E Shares");
- 5.1.6: 2,278,069 class AP 1 shares (the "AP 1 Shares");
- 5.1.7: 2,278,069 class AP 2 Shares (the "AP 2 Shares");
- 5.1.8: 2,278,069 class AP 3 Shares (the "AP 3 Shares");
- 5.1.9: 4,028,152 class AC 1 Shares (the "AC 1 Shares");
- 5.1.10: 4,028,152 class AC 2 shares (the "AC 2 Shares");
- 5.1.11: 4,028,152 class AC 3 Shares (the "AC 3 Shares");
- 5.1.12: 1,944,239 class AL 1 Shares (the "AL 1 Shares");
- 5.1.13: 1,944,239 class AL 2 Shares (the "AL 2 Shares"); and
- 5.1.14: 1,944,236 class AL 3 Shares (the "AL 3 Shares")."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 1.500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-trois novembre.

Par-devant le soussigné, Maître Cosita DELVAUX, notaire résidant à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU

(1) Citicorp Capital Investors Europe Limited, une société constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social au c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(2) Capital Ventures Nominees Limited, une société organisée et existant sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 20 Churchill Place, Canary Wharf, London, E14 5HJ, United Kingdom, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(3) CVC European Equity Partners II L.P., une limited partnership constituée et organisée sous les lois du Delaware, ayant son siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée dans l'Etat du Delaware sous le numéro d'authentification 981101628-2872450, représentée par son Associé Commandité CVC European Equity II Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, et enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 70401, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 22 Novembre 2012.

(4) CVC European Equity Partners II (Jersey) L.P., une limited partnership gouvernée par les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands, sous le numéro 00094, représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity Partners II Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 70401, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 22 Novembre 2012.

(5) Sticking Certificaathouders Kappa, ayant son siège social au Schiphol Boulevard 285, 1118 BH Schiphol, Les Pays-Bas, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 22 Novembre 2012.

(6) Citi-Europe Co-Invest L.P., une limited partnership constituée et organisée sous les lois du Delaware et ayant son siège social au Corporation Trust Center, Orange Street, Suite 400, 1209 Wilmington, New Castle Conty Delaware, 19801, Etats-Unis d'Amérique, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(7) CVC European Equity Partners III L.P., une limited partnership constituée et organisée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enre-

gistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12399, représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III General Partner L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12502, elle-même représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(8) CVC European Equity Partners III Parallel Fund A L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12789, représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III General Partner L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12502, elle-même représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands et enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(9) CVC European Equity Partners III Parallel Fund B L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12790, représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III General Partner L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12502, elle-même représentée par son Associé Commandité, CVC European Equity III Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands et enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 77031, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(10) CVC Europe Enterprise (Domestic) L.P., une limited partnership constituée sous les lois de l'Etat du Delaware, USA, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, enregistrée dans l'Etat du Delaware sous le numéro d'authentification 010243936-3394703, représentée par son Associé Commandité, CVC Europe Enterprise GP Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands et enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

(11) CVC Europe Enterprise (Cayman) L.P., une limited partnership constituée sous les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social à la Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9005, Iles Caïmans, enregistrée au Registrar of Exempted Limited Partnerships, Iles Caïmans, sous le numéro CR-12788, représentée par son Associé Commandité, CVC Europe Enterprise GP Limited, une limited company constituée sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 18 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands et enregistrée au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 79623, ici représentée par Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 23 Novembre 2012.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront attachées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés (les "Associés") de "Smurfit Kappa Feeder Holdings S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B140770, constituée en vertu d'un acte du notaire Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 mai 2008, et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 27 août 2008 (numéro 2076, page 99610) (la "Société"), cet acte constitutif ayant été rectifié suite à un acte rectificatif en date du 3 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 28 août 2008 (numéro 2088, page 100203). Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de deux millions deux cent trente-quatre mille soixante-seize euros et deux cents (EUR 2.234.076,02) afin de le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent six euros et soixante-neuf cents (EUR 2.482.306,69) à deux cent quarante-huit mille deux cent trente euros et soixante-sept cents (EUR 248.230,67) par l'annulation de deux cent vingt-trois millions quatre cent sept mille six cent deux (223.407.602) parts sociales.

2. Modification de l'article 5.1 des Statuts de la Société.

Les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social d'un montant de deux millions deux cent trente-quatre mille soixante-seize euros et deux cents (EUR 2.234.076,02) afin de le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent quatre-vingt-deux mille trois cent six euros et soixante-neuf cents (EUR 2.482.306,69) à deux cent quarante-huit mille, deux cent trente euros et soixante-sept cents (EUR 248.230,67) par l'annulation de deux cent vingt-trois millions quatre cent sept mille six cent deux (223.407.602) parts sociales:

- cent vingt-neuf mille trente-cinq (129.035) parts sociales de catégorie A,
- cent vingt-neuf mille trente-sept (129.037) parts sociales de catégorie B,
- cent vingt-neuf mille trente-sept (129.037) parts sociales de catégorie C,
- cent vingt-neuf mille trente-sept (129.037) parts sociales de catégorie D,
- cent vingt-neuf mille trente-sept (129.037) parts sociales de catégorie E,
- vingt millions cinq cent deux mille six cent vingt-six (20.502.626) parts sociales de catégorie AP 1,
- vingt millions, cinq cent deux mille, six cent vingt-six (20.502.626) parts sociales de catégorie AP 2,
- vingt millions, cinq cent deux mille, six cent vingt-six (20.502.626) parts sociales de catégorie AP 3,
- trente-six millions, deux cent cinquante-trois mille, trois cent cinquante-huit (36.253.358) parts sociales de catégorie AC 1,
- trente-six millions, deux cent cinquante-trois mille, trois cent cinquante-huit (36.253.358) parts sociales de catégorie AC 2,
- trente-six millions, deux cent cinquante-trois mille, trois cent cinquante-sept (36.253.357) parts sociales de catégorie AC 3,
- dix-sept millions, quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille, cent cinquante-six (17.498.156) parts sociales de catégorie AL 1,
- dix-sept millions, quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille, cent cinquante-six (17.498.156) parts sociales de catégorie AL 2,
- dix-sept millions, quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille, cent cinquante-six (17.498.156) parts sociales de catégorie AL 3, (ensemble les "Parts Sociales").

Les Parts Sociales devront être annulées sans aucun remboursement aux Associés des recettes de la réduction et ces recettes d'un montant de deux millions, deux cent trente-quatre mille, soixante-seize Euro et deux Cents (EUR 2.234.076,02) seront alloués à un compte de réserve spéciale qui sera réservé à tous les Associés, au pro rata de leurs participations et qui sera librement disponible pour être distribué.

Deuxième résolution

Par suite de la résolution précédente, les Associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société, qui sera dorénavant lu comme suit:

" **5.1.** Le capital social souscrit est fixé à deux cent quarante-huit mille deux cent trente euros et soixante-sept cents (248.230,67) représenté par vingt-quatre millions huit cent vingt-trois mille soixante-sept (24.823.067) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) (les "Parts Sociales", les détenteurs de Parts Sociales étant définis comme étant les "Associés"), subdivisées en quatorze (14) catégories de Parts Sociales, comme suit:

- 5.1.1: 14.338 Parts Sociales de catégorie A (les "Parts Sociales A");
- 5.1.2: 14.338 Parts Sociales de catégorie B (les "Parts Sociales B");
- 5.1.3: 14.338 Parts Sociales de catégorie C (les "Parts Sociales C");
- 5.1.4: 14.338 Parts Sociales de catégorie D (les "Parts Sociales D");
- 5.1.5: 14.338 Parts Sociales de catégorie E (les "Parts Sociales E");
- 5.1.6: 2.278.069 Parts Sociales de catégorie AP 1 (les "Parts Sociales AP 1");
- 5.1.7: 2.278.069 Parts Sociales de catégorie AP 2 (les "Parts Sociales AP 2");
- 5.1.8: 2.278.069 Parts Sociales de catégorie AP 3 (les "Parts Sociales AP 3");
- 5.1.9: 4.028.152 Parts Sociales de catégorie AC 1 (les "Parts Sociales AC 1");
- 5.1.10: 4.028.152 Parts Sociales de catégorie AC 2 (les "Parts Sociales AC 2");
- 5.1.11: 4.028.152 Parts Sociales de catégorie AC 3 (les "Parts Sociales AC 3");
- 5.1.12: 1.944.239 Parts Sociales de catégorie AL 1 (les "Parts Sociales AL 1");
- 5.1.13: 1.944.239 Parts Sociales de catégorie AL 2 (les "Parts Sociales AL 2"); et
- 5.1.14: 1.944.236 Parts Sociales de catégorie AL 3 (les "Parts Sociales AL 3");"

Coûts et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à EUR 1.500.-.

Passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. RONFORT, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 28 novembre 2012. Relation: RED/2012/1583. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 3 décembre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012159108/323.

(120208764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Treveria F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 116.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163642/10.

(120216029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria K S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.448.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163643/10.

(120216027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Nineteen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 124.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163644/10.

(120216028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Seventeen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 124.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163645/10.

(120216026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Tarra Services S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 122.776.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2012163657/13.

(120215596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Thirty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 125.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163646/10.

(120216023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Thirty-Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 131.045.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163647/10.

(120216022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Senga S.A., Société Anonyme.Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 90.161.

L'an deux mille douze, le vingt-trois novembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée Générale») de la société anonyme «SENGA S.A.» (ci-après la «Société»), ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.161, constituée suivant acte notarié en

date du 4 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 28 du 10 janvier 2003. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Damien MATTUCCI, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem à L8030 Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anna HERMES, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem à L-8030 Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Line SCHUL, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem à L-8030 Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter: Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

B) Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

C) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la Société au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat et modification subséquente de l'article deux, deuxième alinéa, des statuts de la Société avec même effet.

2.- Mise en liquidation de la société avec effet immédiat.

3.- Nomination de la société «EUROTIME S.A.», ayant son siège social au 163, rue du Kiem L-8030 Strassen à la fonction de liquidateur.

4.- Détermination des pouvoirs du liquidateur.

5.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

6.- Divers.

L'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société du 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat.

En conséquence, et avec même effet, l'article deux (2), deuxième alinéa des statuts de la Société est modifié, lequel alinéa aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. (deuxième alinéa). «Le siège de la société est établi dans la commune de Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de procéder à la dissolution de la Société et de prononcer sa mise en liquidation avec effet immédiat.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer comme seul liquidateur de la Société:

La société «EUROTIME S.A.», Société Anonyme, ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 56.177.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de donner décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, au nouveau siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes, et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants pré-mentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: D. MATTUCCI, A. HERMES, M.L. SCHUL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 3 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16047. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2012159133/75.

(120210114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Treveria Twenty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 124.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163648/10.

(120216025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Treveria Twenty-One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 124.920.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012163649/10.

(120216021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.

TT Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 76.777.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 29.11.2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

- la société à responsabilité limitée TT SERVICE S.à r.l. (N° R.C.S B 76.777), ayant eu son siège social à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt dénoncé en date du 1^{er} juin 2003.

Le même jugement a mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Faisal QURAIISHI

Le liquidateur

Référence de publication: 2012163669/17.

(120215942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2012.
